**Une image contenant texte, Police, graphisme, Graphique

Description générée automatiquement**

**Secrétariat général**

**Direction des Ressources Humaines**

Annexe 2 à l’acte d’engagement

relative aux Clauses sociales

**Restauration collective**

**pour les agents des ministères de l’Aménagement du Territoire**

**et de la Transition écologique**

Procédure : SG-SAD3-041-24

Le titulaire,

Représenté par : Nom du signataire Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Qualité Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l’article relatif à l’action obligatoire d’insertion.
* S’engage à réserver, dans le cadre de l’exécution du marché, un nombre d’heures de travail au moins égal à celui indiqué à l’article relatif à la clause d’insertion par l’activité économique du cahier des clauses particulières à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
* S’engage à prendre l’attache de l’EPEC, facilitateur désigné par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales. Un plan d’action prévisionnel devra être élaboré à cet effet et validé par l’EPEC.
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Le Titulaire

(Signature et cachet)